



Parole à

Tom Wirion, directeur général
de la Chambre des métiers
Pierre Hurt, directeur de l'OAI
Carlo Thelen, directeur général
de la Chambre de commerce

Créer de la cohérence pour le secteur de la construction

Photographies
Marie Russillo
(Maison Moderne)

Touché par la polycrise et plus récemment par la hausse des taux et des prix, le secteur de la construction rencontre des défis très importants, mais ces derniers s'accompagnent également d'opportunités qu'il entend saisir. Avec ses partenaires la Chambre des métiers et la Chambre de commerce, l'OAI est force de proposition et interpelle la future coalition gouvernementale.

Pourquoi organiser une interview croisée entre vos trois institutions ?

— PIERRE HURT • L'Ordre légal des architectes et ingénieurs-conseils réunit cinq professions : architectes, ingénieurs-conseils, urbanistes-aménageurs, architectes d'intérieur et architectes/ingénieurs-paysagistes. La Chambre des métiers représente un important partenaire opérationnel pour le secteur de la construction. Nous avons par le passé proposé des résolutions communes sur un modèle de fonctionnement à adopter dans ce secteur. D'autres très bonnes initiatives sont nées de cette longue relation, comme le CRTI-B (Centre de ressources et de technologies de l'information du bâtiment) qui est un organe crucial pour la construction. Nous devrions revenir davantage à ce type de collaborations.

— TOM WIRION • Le CRTI-B est un GIE qui remplit différentes missions, à commencer par la standardisation des cahiers des charges (clauses contractuelles et techniques pour les différents métiers). Cette plateforme, initiée en 1990 par l'OAI et la CDM avec les administrations publiques, s'occupe aussi des aspects de développement durable et représente la voix commune du secteur.

— PIERRE HURT • De son côté, la Chambre de commerce est un partenaire structurel qui couvre aussi le secteur de la construction. Tous les membres de l'OAI organisés sous forme de personne morale sont affiliés à cette institution. Nous avons également conclu une convention qui stipule que tous nos membres qui exercent en nom personnel peuvent bénéficier des services de la Chambre de commerce.

Au vu des défis actuels, le secteur de la construction est amené à se positionner ensemble et encore davantage à mettre en lumière ses capacités de propositions concrètes nourries par les expériences de terrain.

— CARLO THELEN • La Chambre de commerce défend l'intérêt économique de ses ressortissants. Nous avons une mission sur le long terme, nous cherchons à mettre en place un cadre propice au développement socio-économique et qui permettra aux entreprises d'évoluer favorablement, afin d'innover, d'investir et de créer de l'emploi. Nous sommes force de proposition en matière de croissance durable et qualitative. Cette croissance signifie que nous devons être économes en facteurs de production : faire mieux avec moins.

Nous sommes convaincus qu'il faut croire dans une économie

« Nous proposons qu'un(e) ministre du Bâtiment et de la Construction avec une compétence transversale soit nommé(e) et qu'un Code de la construction soit créé. »

— PIERRE HURT, directeur de l'OAI

ouverte et donc attirer de la main-d'œuvre, tout en augmentant la productivité (meilleure formation, digitalisation des processus, simplification de la vie des entreprises). Cette ambition exige une réponse cohérente au niveau des finances publiques et nécessite également un cadre fiscal et de sécurité sociale propice, ainsi qu'une offre suffisante en matière de logements et d'infrastructures (écoles, hôpitaux). Contrairement au cadre conjoncturel (inflation, taux d'intérêt, etc.), nous pouvons maîtriser le cadre structurel que nous devons améliorer avec les acteurs socio-économiques et politiques. De manière générale, il faut davantage écouter les dirigeants d'entreprise et les indépendants qui créent la richesse, l'emploi, l'investissement et prennent les risques.

Quels sont à vos yeux les plus grands défis de vos membres en général et du domaine de la construction en particulier?

— CARLO THELEN • La productivité, élevée au Luxembourg, stagne depuis une quinzaine d'années et n'augmente plus en raison notamment de faiblesses au niveau de la formation, de l'innovation, de la recherche et de la digitalisation. Nous avons aussi connu plusieurs événements comme le Covid, la crise de l'énergie et l'inflation. Les indexations successives ont affecté la rentabilité des entreprises.



Lorsque cette dernière n'est pas au rendez-vous, les entreprises n'investissent pas dans la transition énergétique et digitale.

Au niveau de la construction et des besoins de logements, la Chambre de commerce a exposé de nombreuses propositions

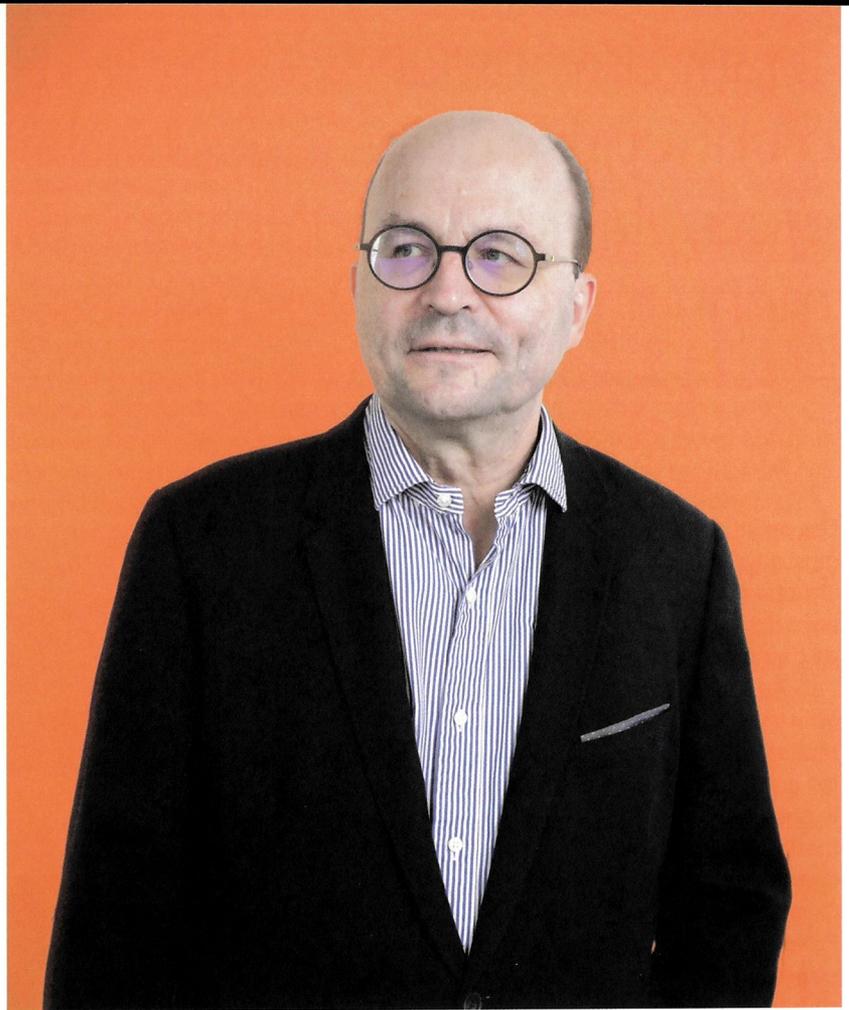
dans des livrets thématiques dans le cadre de la campagne pour les élections législatives. Il faudra notamment préparer au mieux le cadre qui permettra de renforcer la mixité et la densité des espaces déjà urbanisés.

— PIERRE HURT • La création de notre cadre de vie nécessite de la cohérence et de la clarté.

Or, actuellement, notre politique pour un vivre-ensemble et le carcan administratif ne sont plus en phase. Ainsi, nos 800 bureaux membres OAI, avec leurs 6000 employé.e.s, sont trop souvent bloqués dans leur travail et leurs missions d'intérêt public. Nous devrions mieux hiérarchiser nos outils légaux dans la construction afin d'avoir plus de cohérence entre le programme directeur national, les PAG, les PAP et les autorisations de construire. Trop de règles tuent la qualité. Nous devons nous donner un cadre administratif simplifié, un droit de construire. Il faut mieux et moins légiférer avec les acteurs du terrain.

Un autre grand défi est de conserver le statut de profession libérale indépendante des architectes et des ingénieurs-conseils et de valoriser leurs plus-values indispensables. Le capital d'une personne morale doit rester majoritairement détenu par des hommes et femmes de l'art et ne pas devenir la succursale d'une entreprise de construction. En outre, le modèle luxembourgeois du Triangle d'or réunit des concepteurs indépendants, les entreprises qui construisent et les maîtres d'ouvrage avertis. Il faut conserver cet équilibre.

— TOM WIRION • C'est grâce aux entreprises que la croissance peut être qualitative et qu'elle permet



d'avoir la politique sociale généreuse que nous connaissons. L'artisanat représente 21% des entreprises et 20% de l'emploi. Un des problèmes est le manque de courage de ceux qui nous gouvernent et de ceux qui sont élus. La Chambre des métiers, l'institution représentative de l'artisanat, a étudié les

programmes des partis politiques pour les mettre en lien avec nos propositions adressées en début d'année. Or, force est de constater que certains sujets cruciaux semblent tabous dans le cadre de la campagne électorale. Nous avons une dette cachée : le système des retraites qui n'est pas pérenne.

« Les entreprises artisanales favorisent une croissance qualitative, ce qui permet de préserver pour le futur l'État-providence que nous connaissons. »

— TOM WIRION, directeur général de la Chambre des métiers

« Il faut davantage écouter les dirigeants d'entreprise et les indépendants qui créent la richesse, l'emploi, l'investissement et prennent les risques. »

— CARLO THELEN, directeur général de la Chambre de commerce

Les politiques devraient avoir le courage de s'attaquer aux problèmes structurels, pour permettre à notre pays d'investir dans la croissance de demain.

Au sein du secteur de la construction, la Chambre des métiers représente le gros œuvre, les équipements techniques et le parachèvement qui sont des métiers importants dans la chaîne de valeur de la construction. Quand le secteur se porte mal, c'est le signe que le logement se porte mal, et cela aggrave la situation. C'est aussi un problème pour la politique du logement et l'attractivité du pays. Il est donc important d'éviter une crise profonde et des licenciements/départs non remplacés dans un contexte de pénurie. La construction ne demande pas des aides, mais des mesures qui permettent de pouvoir construire. Pour cela, nous avons proposé au gouvernement des mesures urgentes applicables sur une période limitée (p. ex. l'augmentation du taux de l'amortissement accéléré, la réduction de la TVA...). Au-delà du court terme, il faudra sortir des sentiers battus et associer le secteur de la construction pour produire plus de logements. Il faudra également réduire les procédures administratives beaucoup trop longues et qui constituent un facteur de renchérissement des logements. Le Luxembourg, « pays des chemins courts », est un mythe.



Quelles sont les opportunités à saisir ?

— PIERRE HURT • Chaque crise peut aussi représenter une opportunité pour mieux faire. La crise Covid a par exemple largement mis à nu notre déficit de résilience, et a dévoilé l'importance du facteur humain

dans notre modèle économique. Nous devons aujourd'hui privilégier une croissance qualitative qui inclue davantage l'humain : « Less is more, if less is quality and health ». Cette horrible guerre en Ukraine nous a poussés à accélérer la transition énergétique et écologique.

Face à la crise du logement, il faut maintenant remobiliser tous les acteurs publics et privés : « grad elo », investir dans des logements. Redonner confiance et anticiper l'après-crise, qui risque sinon encore de s'aggraver.

Les membres OAI ont des réponses holistiques. Ainsi, les maîtres d'ouvrage peuvent profiter d'une programmation détaillée suivie d'une conception intégrale, selon la méthodologie MOAI.LU « Maîtrise d'œuvre OAI », qui constitue la condition d'une réalisation efficiente, rapide et économe, soucieuse des investissements tout en garantissant un cadre de vie durable et de qualité.

— TOM WIRION • Chaque situation compliquée pour les entrepreneurs s'accompagne d'opportunités. Nous constatons que l'esprit entrepreneurial n'est pas en crise. Les entrepreneurs cherchent comment investir de nouveaux domaines. La digitalisation est un levier qui permet d'augmenter la productivité. L'IA représente aussi une opportunité énorme dans laquelle il faut vraiment s'investir. Or le premier réflexe de l'Europe est de réglementer et la particularité du Luxembourg est d'en rajouter une couche. Nous recommandons de miser davantage sur la recherche et l'innovation pour être à l'avant-garde. Un cadre sain est nécessaire, mais ne doit pas étouffer la créativité.

— CARLO THELEN • En matière d'IA, il faut créer un cadre incitatif qui favorise l'agilité, le dynamisme et la créativité des acteurs économiques comme les start-up. Nous devons laisser aux entrepreneurs une certaine liberté pour ne pas les voir partir. Nous devons œuvrer pour soutenir le potentiel de développement.

Quelles solutions proposez-vous pour répondre à ces challenges ?

— CARLO THELEN • Nous proposons des mesures telles que la simplification administrative,

la maîtrise des coûts en période d'inflation, le soutien aux entreprises pour investir dans l'efficacité énergétique, mais aussi pour accroître la disponibilité de main-d'œuvre. Il faut augmenter l'attractivité du Luxembourg en simplifiant l'accès au logement, mais aussi grâce au regroupement familial qui permet de pourvoir des emplois vacants.

— TOM WIRION • Il est important d'attirer les talents, quel que soit le secteur. Ce problème est d'ailleurs aigu au Luxembourg. Dans l'artisanat, 55 % des 103 000 travailleurs sont des frontaliers. Les entreprises n'hésitent pas à aller chercher plus loin, ce qui reste compliqué en raison des règles sur l'immigration. Il faut davantage simplifier ces dernières pour permettre à ces personnes de venir. Mettre en place une politique de logement offensive grâce à des mesures incitatives fiscales et en associant le secteur privé est impératif pour renforcer l'attractivité du Luxembourg.

— PIERRE HURT • Nous avons développé six revendications phares pour l'accord de coalition du futur gouvernement. Nous proposons qu'un(e) ministre du Bâtiment et de la Construction avec une compétence transversale soit nommé(e) et qu'un Code de la construction, s'inspirant du droit du travail, soit créé. Nous devons nous donner une gouvernance propre pour que la simplification administrative puisse avancer. Ensuite, nous aimerions revoir le programme de politique architecturale, car la sobriété heureuse est un gain de qualité. Nous recommandons également une réforme ambitieuse de la législation sur l'organisation des professions de l'OAI ainsi qu'une réforme de la législation sur les marchés publics. L'attribution au « mieux-disant » doit réellement être décidée sur la base de critères qualitatifs. Enfin, nous souhaitons une réforme du Code civil et des règles sur la responsabilité des constructeurs et des assurances et voulons aider

le secteur des concepteurs indépendants à améliorer leur compétitivité et relever de nouveaux défis.

Quelles sont les revendications qu'il vous semble important de soumettre pour l'accord de coalition du futur gouvernement ?

— PIERRE HURT • Avec nos partenaires du secteur, nous ne manquons pas de rappeler au formateur du futur Gouvernement que le secteur public doit assurer son rôle de maître d'ouvrage exemplaire, en établissant, parallèlement au « Baurecht », un code de la qualité architecturale et technique, pour des constructions expérimentales et simples!

— TOM WIRION • Nous nous rendons compte que le ministère du Logement a finalement des compétences très limitées. Il est donc important de s'éloigner du travail « vertical » pour travailler davantage de manière transversale.

— CARLO THELEN • Il est nécessaire de mener une réflexion sur le long terme, de s'intéresser à la croissance sur 10-15 ans, de mettre en place une politique de l'aménagement du territoire cohérente et de se donner les moyens nécessaires pour développer l'activité économique tout en protégeant l'environnement. Il faut adopter une approche holistique dans le logement et créer un superministère dans ce domaine pour surmonter les multiples éléments bloquants, actuellement répartis sur plusieurs administrations de l'État.